

# REGLEMENT DU PRIX

## Article 1

Le manuscrit présenté devra être inédit, non primé par ailleurs, dactylographié, correctement relié, non signé et ne comportant aucune mention particulière.

## Article 2

Le manuscrit sera envoyé par courriel en pièce jointe à l'adresse électronique suivante :

prixlitteraires@revuesouffles.fr

L'auteur indiquera en 'Objet' de son courriel, son nom suivi du titre de l'œuvre.

## Article 3

Concomitamment, et ce afin que la candidature soit prise en compte, l'auteur devra:

1 – Adresser le manuscrit en 5 exemplaires, en courrier « lettre » non recommandé à :

Monsieur le Président du Jury

Grand Prix de Poésie Joseph Delteil

Revue Souffles

45 rue Léon Blum – 34660 Cournonterral

2 – Y joindre une enveloppe cachetée sur laquelle il inscrira le titre de l'œuvre présentée

3 - Insérer à l'intérieur de cette enveloppe cachetée, une seconde enveloppe non cachetée (timbrée au tarif « lettre », sur laquelle seront inscrits le nom et l'adresse du candidat) et accompagnée d'une notice biobibliographie succincte sur le candidat avec ses coordonnées (numéro de téléphone, adresse électronique et postale)

4 – Y joindre un chèque bancaire correspondant au montant de 30 euros à l'ordre de :

Revue Souffles – Les Ecrivains Méditerranéens

## Article 4

Le manuscrit ne sera pas retourné et sera détruit.

## Article 5

Les manuscrits des lauréats et des finalistes ayant obtenu des mentions de prix pourront faire l'objet de lectures publiques ou de parution (sélection d'extraits).

## **Article 6**

Le palmarès sera personnellement adressé aux candidats en vue de la remise du prix qui aura lieu à Montpellier (date à préciser par invitation). Le lauréat et les finalistes ayant reçu une mention de prix s'engagent à être présents ou à se faire représenter lors de la remise du prix et de ses mentions.

## **Article 7**

Le lauréat du Grand Prix de Poésie Joseph Delteil ne pourra concourir une deuxième fois.

## **Article 8**

Les candidatures non conformes au présent règlement seront écartées. Les décisions du jury sont sans appel. Les membres du jury s'interdisent de concourir.

Pour tout renseignement complémentaire au sujet du Grand Prix de Poésie Joseph Delteil s'adresser à :

**[prixlitteraires@revuesouffles.fr](mailto:prixlitteraires@revuesouffles.fr) ou au 04 67 85 09 02**

Toute candidature ne respectant pas la totalité des consignes du règlement ci-dessus, sera refusée.